

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-10 du code général des collectivités territoriales)
Le Conseil municipal se réunira en séance ordinaire au **Castelas** :

Le Jeudi 21 octobre 2010 à 18 h
Affiché le 14 octobre 2010.

Patrick VACARIS,
Maire.

- ✚ Compte rendu des décisions du maire prises en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales.
- ✚ Procès verbal de la séance du Conseil municipal du 10 juin 2010.

1. Acceptation de dons
2. Calcul du forfait communal et participation des communes extérieures.
3. Convention avec les communes extérieures : participation financière.
4. Recensement de la population – Année 2011.
5. Hôtel de Ville : Dotation Générale d'Équipement 2011, renouvellement de la demande de financement.
6. Convention de groupement de commande pour la fourniture de sel de déneigement - approbation de la convention et désignation du coordonateur du groupement.
7. Convention de groupement de commande pour l'achat de tenues vestimentaires des agents communaux 2011/2012/2013 – approbation de la convention et désignation du coordonateur du groupement.
8. Création d'une commission municipale des permis de construire et désignation des membres.
9. Dépassement du Coefficient d'Occupation des Sols.
10. Répartition et paiement de la Participation pour Voie et Réseaux (PVR) : chemin du Plan (PC 03021710R0063).
11. Répartition et paiement de la Participation pour Voie et Réseaux (PVR) : Chemin de Beaucaire (PC 03021710R0015).
12. Classement dans le domaine public des voies et réseaux du lotissement « le Point du Jour » : lancement de l'enquête publique.
13. Questions diverses.